

SAINT-ANDRÉ

Le Raid intervient pour déloger un forcené alcoolisé

Le Raid est intervenu hier après-midi, vers 16 h 30 à Saint-André, au deuxième étage d'un immeuble des résidences Canopée.



Le Raid est intervenu à la résidence Canopée à l'aide de boucliers et d'un puissant bélier afin de déloger le forcené.



Le forcené alcoolisé, retranché dans son appartement, a pris sa porte dans le nez, le blessant légèrement.



Le quartier a été bouclé, sous les regards surpris des résidents. (Photos Emmanuel Grondin)

Hier, le tranquille quartier résidentiel La Canopée (quartier de Mille-Roches) était en état de siège, vers 16 h 30. Suite à une altercation entre des jeunes de la cité et un homme alcoolisé, ce dernier aurait eu un comportement dangereux, menaçant une de ses voisines avec une arme de poing, dans une cour commune du bâtiment.

Contactés par les riverains, les policiers de la BAC de Saint-André sont immédiatement intervenus sur les lieux car l'homme acariâtre s'était retranché dans son appartement situé au deuxième étage d'un immeuble, accompagné d'un ami qui n'aurait rien à voir dans le conflit.

fortement alcoolisé et potentiellement dangereux, les policiers saint-andréens ont préféré appeler à la rescousse les hommes du Raid qui ont investi les lieux rapidement afin de mener ce type d'intervention dont ils sont spécialistes.

L'homme retranché, situé derrière cette porte, l'a d'ailleurs prise dans le nez, occasionnant une légère blessure. Une fois neutralisé, après avoir tenté une vaine négociation, a déclenché une opération de neutralisation du forcené, utilisant des boucliers et forçant la porte de l'appartement à l'aide d'un puissant bélier.

Le quartier a été bouclé, sous les regards surpris des résidents. (Photos Emmanuel Grondin)

Sa porte dans le nez

L'intervention a duré environ une heure et demie avec un déroulement impressionnant de

moyens. Les pompiers étaient également sur place et le triste événement a provoqué un important attroupement d'habitants du quartier.

Selon certains d'entre eux, le forcené interpellé, ivre presque quotidiennement, entre souvent en conflit avec le voisinage.

Jean-Marc MAZUÉ

■ **Saint-André: un motard de 26 ans hélicoptère à l'hôpital après une chute.** Un accident de la circulation s'est produit hier, vers 16 heures. Laurent, 26 ans, un habitant de La Cressonnière a l'habitude de faire du motocross dans les champs de canne situés en face du collège Morin. Pour s'y rendre, il emprunte la route asphaltée sur quelques centaines de mètres. C'est là qu'il aurait été repéré par une patrouille de police qui a voulu le contrôler. Le jeune homme aurait alors perdu le contrôle de sa moto, percutant le trottoir et un poteau. Blessé au dos (il portait un casque et des gants), il a été évacué en hélicoptère à Saint-Pierre. La police a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident. (Photo E.M.)



Le forcené alcoolisé, retranché dans son appartement, a pris sa porte dans le nez, le blessant légèrement.

MOUVEMENT SOCIAL

Newrest: protocole d'accord signé, la grève est levée

Grévistes et direction de Newrest se sont retrouvés hier en commission de conciliation. Un protocole d'accord a été signé... après 6 h 30 de négociations.

Les salariés reprennent le travail aujourd'hui.



La presque totalité des salariés sont en grève depuis maintenant quinze jours. (Photo L.P.I.)

«C'est très long, souffle Nadia Tancourt, déléguée syndicale CGTR au sein de Newrest. À force d'être sous la pluie, sous le soleil, tous les jours, j'ai mal à la tête». Cela fait à présent 15 jours que la quasi-totalité du personnel titulaire de l'entreprise est en grève. Si l'entreprise en charge des repas à bord des compagnies aériennes est basée à La Mare, c'est devant le siège de la direction du travail, la DIECTE, au Bas de la Rivière que s'étaient donné rendez-vous les grévistes en fin de matinée. Drapeaux rouges de la CGTR sortis, on pouvait lire sur les pancartes: «9 ans d'existence, 0 euro d'augmentation, 0 euro de prime, 0 euro de treizième mois, 0 considération.»

«Longue mais belle journée pour les salariés»

Un bon résumé de leurs revendications principales qui gravitent autour de meilleures conditions salariales. À savoir: une augmentation de salaire, une prime de Noël, un treizième mois et une revalorisation des heures de nuit et des dimanches. «Les RG fusillent les intermédiaires. On a eu quelques conversations avec la direction, mais pas de négociations. Sur tout, ils voulaient que l'on reprenne le travail avant toute signature. C'est pourquoi on a demandé une commission», résume Nadia Tancourt, avant que ladite commission ne débute, entre grandes attentes et inquiétudes.

C'est à 14h 30 que les quatre délégués du personnel sont entrés en commission. Leurs homologues grévistes devront attendre plus de six heures

pour les en voir ressortir. En face d'eux la direction de Newrest Réunion mais également Aurélie Gueguen, directrice de Newrest Asie-Afrique, qui représente la société mère. «Madame Gueguen avait fait le déplacement en avion, après Elle était en lien avec le national. Elle est arrivée en disant qu'elle ne voulait renâcler. Ça n'a pas été facile», comme l'un des délégués. «Il est 21 heures, la commission vient de se terminer et on est satisfait. On a enfin réussi à trouver un terrain d'entente avec la direction», relate Jean-Michel Gaze, élu du personnel. À présent, on peut partir pour 2022 sereinement. C'était une longue mais belle journée.»

Au fil des heures, une hausse des salaires de 3% a notamment été négociée. S'y ajoutent un treizième mois, versé à 35% en janvier, 15% en juin et 50% en décembre, ainsi que la prime PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'achat, aussi dite «prime Macron»). «La prime PEPA remplace notre demande pour la prime de Noël. Pour la revalorisation des horaires de nuit et des dimanches, elle sera négociée plus tard dans l'année, lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) en mars prochain», résume Christophe Alloux de la CGTR, fédération service et commerce. C'est une très belle victoire pour une belle lutte.» Satisfait et soulagé, il ajoute que la direction s'est engagée à améliorer globalement les conditions de travail des salariés.

Protocole signé, les salariés retrouvent aujourd'hui le chemin du travail.

Laureline PINJON

Contactés, ni la direction de Newrest Réunion, ni celle de Newrest France, n'ont répondu à nos sollicitations.

Le Quotidien **FREEDO** **FREE** **DOM**

8200€

À GAGNER AUJOURD'HUI

Comment Jouer :

- 1 Achetez le Quotidien du jour
- 2 Attendez que l'animateur vous appelle chez vous, avant 12h en écoutant **FREE DOM**
- 3 Répondez à sa question. La réponse se trouve dans votre Quotidien ! Gagnez tous les jours minimum 100€

Le Quotidien **FREEDO** **FREE** **DOM**

Règlement du jeu FREEDOQUOTIDIEN déposé chez Maître Daniel TAL-LEUNG, Jean MAYER.